

# Conseil municipal d'Aunac sur Charente

Ordre du jour réunion du **22 février 2021** à 20h00

REUNION A HUIS CLOS

Désignation secrétaire de séance : C.Lachaume

Absent(s) non excusé(s) :

Absent(s) excusé(s) :

<i>Absents excusés</i>	<i>Pouvoir à</i>

/ début séance à: 20h05 /

## Points à ajouter non prévus

V.Palombo: Infos frelons asiatiques.

Vente du presbytère : proposition

Assainissement Chenommet

Poubelles le long de l'église à Aunac

Chiens

## Approbation compte-rendu réunion précédente.

fichier pdf envoyé à tous les conseillers par mail le 15 février 2021.

### Approbation

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

## Paiement d'un acompte de 30% de la participation de la commune au SIVM AUNAC

Monsieur le Maire fait part d'une demande du SIVM d'Aunac concernant le paiement d'un acompte de 30% sur la participation de l'année 2021.

Le montant de l'acompte calculé sur la participation 2020 est d'un montant de 36 359 €

Monsieur le Maire rappelle que l'acompte en l'attente du vote du budget primitif représente au maximum 30% de la participation financière annuelle de l'exercice précédent.

Il précise que le montant accordé sera repris au budget primitif de l'année en cours et qu'une régularisation de la participation annuelle sera ainsi opérée.

Les dépenses seront imputées à l'article 657358.

Vote du versement de cet acompte de 36 359 € :

#### Approbation

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable au paiement de cet acompte.*

#### **Autorisation à la société HIVORY d'implanter un pylône sur la commune pour l'installation de nouveaux services de télécommunications**

La société ITAS est mandatée par la société HIVORY, 1er opérateur d'infrastructure de Télécommunication, leader français des infrastructures de télécommunications.

HIVORY est le prestataire chargé de l'installation (pour le compte de SFR) d'un pylône pour recevoir la 4G Fixe. HIVORY est intéressé à acheter une parcelle (160 m2 - prix de 5 000 €):

-- communale à Aunac, se situant à côté de la déchetterie.

-- ou privée à Bayers, route de Chenon au carrefour de la route vers le moulin de Bayers

L'emplacement définitif sera choisi par la société Hivory après études d'ingénierie.

Le conseil doit se positionner sur cette autorisation d'implanter un pylône sur la commune.

#### Approbation

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner à l'unanimité un avis favorable à l'implantation de ce nouveau pylône.*

*De son côté, ORANGE se positionnera sur le pylône déjà existant, avec FREE*

#### **Dépose des points lumineux par le SDEG 16 - Factures à régler avant vote du BP 2021**

Le sdeg 16 a procédé à la dépose de tous les points lumineux qui avaient été convenus sur l'ensemble de la commune. La facture de 1 348.14 € est à régler. Le compte utilisé pour son enregistrement est le 657358 "subventions". Pour que la commune puisse la régler, il faut une délibération, qui autorise la dépense avant le vote du budget, et qui indique que cette dépense sera reprise au budget 2021.

### Approbation

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à la dépose des 32 points lumineux.*

Enédis nous a demandé la mise en sécurité d'un candélabre situé rue de la levade (côté champ de foire). Lors des changements d'ampoule les nacelles sont trop proches de la ligne moyenne tension (1.5 m au-dessus du luminaire ). Il est donc nécessaire de déplacer ce lampadaire de l'autre côté de la rue.

De plus, au moulin du Geay, un lampadaire de trop a été retiré lors de l'opération de "nettoyage" des éclairages que nous avons réalisée. Les habitants (M.Brookmann et sa soeur) réclament la remise en place de cet éclairage.

Montant : 1392.50€

Pour que la commune puisse la régler, il faut une délibération, qui autorise la dépense avant le vote du budget, et qui indique que cette dépense sera reprise au budget 2021.

### Approbation

Pour	<b>11</b>
Contre	<b>5</b>
Abstention	<b>3</b>

### Modification des encaissements des régies

La DDFIP demande de recenser les seules régies dont les enjeux et les montants justifient le principe d'une régie en numéraire qui devront intégrer le marché de la Banque Postale.

Ainsi, il est souhaitable de ne prendre que des chèques ou virements et d'abolir l'encaissement en numéraire pour notre régie de camping et celle de la foire au gras. Dans le cas contraire, il faut adhérer le régisseur à la plate-forme de la Banque Postale qui gèrera à partir de **fin avril 2021** le numéraire (plus de dépôt en numéraire à la Trésorerie).

Proposition au Conseil de modifier les délibérations de création de régie en supprimant le terme "encaissement en numéraire".

### Approbation

Pour	
Contre	
Abstention	

*Pas de vote, le conseil ne souhaite pas modifier la délibération de création de régie. Il est bien précisé "il est souhaitable" et pas "il est nécessaire". Ce sujet est à revoir car c'est une proposition et non un ordre.*

En parallèle, si le camping est géré cette année encore par un gestionnaire privé (Grolleau Sandrine), la trésorerie nous ordonne de supprimer la régie du camping.

### **Approbation**

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

*Accord du conseil pour supprimer la régie.*

### **Demande adresse mail pour envoi des informations de Calitom**

Comme évoqué lors des réunions des maires qui se sont tenues en janvier, Calitom s'organise afin de mieux vous accompagner et vous informer.

Si parmi les conseillers, certains souhaitent également suivre l'actualité de la gestion des déchets, Calitom recense nom, prénom et coordonnées électroniques de chacun

Nom Prénom	Fonction	Adresse mail
Aliptien MASSETEAU	cons.municipal	aliptien.masseteau123@orange.fr
Nicolas QUERAUX	cons.municipal	nicolasqueraux@free.fr
Vanessa PALOMBO	cons.municipal	vanessa.palombo@laposte.net

Ces données ne seront utilisées que dans le cadre des échanges de Calitom.

### **Information sur l'implantation d'une antenne relais Orange**

Orange veut améliorer son réseau très haut débit mobile.

Pour cela, il s'installe sur l'antenne déjà existante. Les travaux sont prévus le 2 avril 2021 pour 2 mois et une mise en service le 5 juillet 2021.

### **Informations suite du dossier de l'état de péril Immeuble VAN PELT**

Les travaux ont été réalisés et un arrêté de mainlevée de l'état de péril ordinaire a été pris. A ce jour, un dossier auprès de l'ANAH a été déposé pour avoir une aide de 50%. La commune a réglé les travaux et les honoraires pour la somme totale de 4 040 € TTC.

Un énième courrier va être adressé à Madame VAN PELT pour lui demander le remboursement de ces frais. C'est la démarche à suivre pour être sûr de percevoir l'aide de

l'ANAH. En effet, nous devons prouver à l'ANAH que la commune a envoyé un titre d'avis des sommes à payer à Madame VAN PELT pour qu'elle rembourse à la commune les frais engagés par celle-ci.

Cependant, nous savons que le courrier reviendra car elle aurait déménagé. Nous n'avons aucune information à ce sujet. Depuis de nombreuses années, elle ne paye pas ses impôts à la commune. Un dossier serait ouvert auprès du service de recouvrement des étrangers auprès de services de la DGFIP. Nous avons demandé un état des dettes au nom de VAN PELT auprès des services des impôts de soyaux pour en connaître le montant .

Ajoutés aux taxes foncières et d'habitations, les frais des travaux liés à l'état de péril, nous allons poursuivre le dossier pour essayer de récupérer ses dettes par le biais de l'expropriation. A suivre...

Une provision pour le risque de non paiement sera à prévoir au budget 2021. Le sujet sera délibéré lors du vote du budget.

### **Frelons asiatiques**

Présentation des moyens de lutte (V.Palombo): Piégeage et destruction des nids.

#### **Approbation**

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

*En pratique, tous les propriétaires devraient poser des pièges (description fournie). Ce dès maintenant.*

*Le principe retenu est que la commune achète des boîtes de piégeage, selon les informations fournies par V.Palombo.*

*-- achat 3 boîtes (bac de capture préventif autonome : 3 x 50,00€),*

*-- plus achat de 3 kits (cônes de piégeage : 3 x 12.60€).*

*Vanessa s'occupera ensuite de mettre le système en place en préventif.*

Mise en place d'une aide aux propriétaires par la commune pour la destruction des nids.

#### **Approbation**

Pour	<b>18</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>1</b>

*Sachant que le désinsectiseur retenu est celui de Bernac (M. Gaetan Sourisseau). Un tarif préférentiel a été négocié : 70€ ht par nid.*

*Le conseil donne son accord avec une participation de 30€ ht de la commune, (resterait 40€ ht à charge du propriétaire).*

### **Vente du presbytère**

Nous avons une proposition arrivée Vendredi 19 Février (55 000 €) par l'Agence AIA de Mansle (Mme Boussiron).

M. PETIT Frédéric de Goué (Mansle). Ancien Pompier - 65 ans. Paiement comptant sans financement.

### **Acceptation de l'offre**

Pour	<b>19</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

### **RGPD**

Un audit par ATD16 a été effectué le 02/02/21.

Nous attendons le compte-rendu. ( Pour info : coût = 400€/an pendant 3 ans. )

### **Présentation des résultats financiers année 2020**

Présentation par Pascal Hoffmann.

*L'examen des comptes 2020 de la commune fait apparaître un redressement significatif, grâce à une politique d'économie des dépenses de fonctionnement, un environnement favorable à une baisse de certaines dépenses, et à un arrêt des investissements.*

Synthèse générale des flux:

En K€	2019	2020
Charges de fonctionnement	538	444
Recettes de fonctionnement	535	552
Auto-fi avant charges financières	-3	108
K et I des emprunts	30	30

Auto-fi net	-33	78
Cession immobilisation		8
Recettes investissement	160	3
Dépenses investissement	185	1
Solde investissement	-25	10
CAF	-58	88

*Ce redressement est la conséquence d'une politique vigoureuse d'économie. Il est cependant difficile de maintenir à ce niveau nos dépenses de fonctionnement. Certains de nos postes vont augmenter : nos dépenses de voirie, nos dépenses de personnel (augmentation du nombre d'heures d'un employé municipal) par exemple.*

*En revanche, plusieurs postes resteront à ce niveau : indemnité des élus, fêtes et manifestations notamment. De même, nous recevrons des recettes nouvelles pour des prestations de secrétariat assurées pour le compte de tiers.*

*Enfin, la commune est dépendante des décisions d'organismes extérieurs dont l'évolution nous échappe.*

### **Cloche de l'église de Bayers**

Mail de Madame FEUILLETTE

*"Bonjour.*

*Je me permets de vous poser une question. Pouvez vous me dire à quel moment la cloche de l'église de BAYERS sera réparée le son cristallin de la cloche qui sonne l'angélus me manque et doit manquer à nombre Bayerois et Bayeroise.*

*Cordialement*

*Sylvaine Feuillette".*

Réponse envoyée le 15 février par M. le maire :

*"Bonjour Madame Feuillette,*

*Effectivement, nous avons été alertés depuis un certain temps du dysfonctionnement de la cloche de l'église de Bayers. Après analyse, il a été constaté qu'il s'agit d'un choc électrique dû à un orage survenu l'été dernier. La société Bodet qui assure la maintenance de cet équipement nous a établi un devis très élevé pour la remise en état.*

*Car il s'avère que, compte tenu de la vétusté de l'électronique de commande :*

*-- notre compagnie d'assurance ne participera qu'à un montant très faible d'indemnisation(moins de 10% du devis),*

*-- tout le système de commande est à changer, l'actuel n'ayant plus de pièces de remplacement.*

*Nous envisageons toute solution pouvant aider la mairie au financement de cette réparation.:*

-- participation volontaire des habitants,  
-- constitution d'une cagnotte en ligne,  
-- etc ..."

## Points projets & travaux

village seniors : rencontre ADMR ok pour fournir les services à la demande, voire installer un bureau à Aunac.

5 mars : lancement de projet avec Logelia. Flexibilité maxi : village senior & habitat (T2, T3, T5).

PLU: visite ce matin de Cittanova & Emmanuel Vigour(CdC) à Aunac, recensement de nos demandes qui ont été acceptées dans la majorité.

Agro-écologie: rencontre avec la Safer. OK pour nous aider sur le plan accompagnement y compris financier.

J.Hamon: faire une réunion avec les personnes intéressées pour lancer le projet.

Aides CdC: 2 entreprises sont passées en commission (Boisset, Bahuet), les aides sont acceptées. Le projet de reprise de la boucherie-charcuterie va passer en commission d'attribution prochainement.

Travaux en cours : peinture ouvertures logement M.Bonneau, trottoir chez M.Pendant.

Nécessité d'élaguer les platanes du camping : demandes de devis en cours.

Évaluation de travaux (cavernes) pour les cimetières.

## Assainissement Chenommet

Les riverains se plaignent de reflux d'eaux usées par le tampon situé en amont de la rue de "chez Piquelot". (dernière apparition du phénomène le 04/02/21).

Le service d'assainissement de la communauté de communes a fait réaliser une étude par les cabinets spécialisés. Il en ressort que :

- le réseau a été surdimensionné (probablement en prévision de raccorder des villages tels "chez Durand", "La Côte", mais qui ensuite ne l'ont pas été),
- sur les zones raccordées, nous avons trop de maisons qui ne produisent pas d'eaux usées (maisons inhabitées ou résidences secondaires).

Ainsi nous avons un temps de séjour des effluents dans les canalisations qui est très long, ce qui engendre la création de poches de gaz dans ce réseau sous pression. Les conséquences sont les effets indésirables mentionnés ci-dessus.

Selon les spécialistes, il n'existe peu de solution autre que de reprendre l'ensemble de l'installation, ce qui n'est évidemment pas envisageable (aussi bien techniquement que financièrement).

Pour pallier, le service d'assainissement passe au moins deux fois par semaine (les lundis et les jeudis), et plus au besoin.

Néanmoins, courant Janvier 2021, en raison d'un accident du travail de l'agent chargé de la surveillance de l'installation, l'intervention n'a eu lieu que tard dans la soirée pour résoudre le problème. Ce qui peut être à l'origine de la réapparition du problème le 4 Février dernier.

*J.Werion souhaite faire une proposition de solution.*

## Questions diverses et informations diverses

Vanessa nous rappelle qu'il est temps, pour les particuliers, de positionner nos pièges à frelons : dans une bouteille en plastique coupée en deux, mettre 1 doigt de grenadine, 3 doigts de bière brune et un doigt de vin blanc (pour éviter que les autres insectes ne viennent dans le piège) puis l'attacher à un arbre à au moins 1 m 50 de hauteur.

Renouvellement de la convention du secrétariat de mairie avec Moutonneau pour 4 mois à compter du 1er mars 2021.

Stage d'immersion de Madame ROCHERON de Chenommet pendant 15 jours à la mairie pour apprendre le métier du secrétariat à compter du 22 février jusqu'au 5 mars.

Stage scolaire de Constance MATHIEU à la mairie du 1 au 5 mars.

Dates des élections départementales : les 13 et 20 juin 2021.

Convocations du conseil:

Rappel aux conseillers d'envoyer un accusé de réception lors de la réception de leur convocation.

I-delibre : n'a toujours pas été mis en place. Il nous semblait que par email, c'était plus simple. Mais nécessitera de télécharger les documents (ordre du jour, CR de Réunion, etc)  
Voulez-vous mettre en place "e-delibre" ?

→ *Réponse de la majorité du conseil : NON*

Prévision de renouveler le bail du camping avec Sandrine Grolleau pour la saison 2021.

Panneau Pocket : statistique au 22 février 2021 :

Actuellement **105** smartphones ont mis **Aunac-sur-Charente** en favoris. A titre indicatif, cela représente environ **37 %** des foyers de la commune.

Devis reçu pour acquérir un nouvel ordinateur (remplacement de celui de Florence) : ATD 16 pour 1063 €.

*NOTA: Ce prix comprend : l'achat du matériel, les licences logicielles, l'installation des logiciels et des imprimantes, le raccordement au réseau, la récupération et le transfert des données de l'ancienne machine.*

**Poubelles le long de l'Eglise**

*Réservées aux personnes de la rue de la Feronne.*

### **Chiens**

*Intervention des services départementaux et de la gendarmerie le jeudi 11 Février pour un problème avec un particulier d'Aunac, en plein centre bourg, qui a 12 chiens : les services concernés se sont déplacés et l'ont mis en demeure de régler la situation. Trois voisins ont porté plainte.*

### **Dates Prochaines réunions**

-- commission sécurité routière : /\* **9 Mars 2021** à **17h00** \*/

-- commission budget : examen budget 2021 : /\* **15 Mars 2021** à **18h30** \*/

Rappel des membres titulaires :

CHAMPALOUX Didier
HOFFMANN Pascal
BEAU Jacques
SPANJERS Henri
LUNE Philippe
QUERAUX Nicolas

-- conseil municipal : vote du budget 2021 : /\* **29 Mars 2021** à **20h00** \*/

/fin de séance : **22h45** /